

Libre corps et âme

En 1948, Mandela a 30 ans. Son combat au sein de l'ANC, qu'il intègre en 1943, s'intensifie à mesure que s'exacerbe l'apartheid. Au début des années 1950, il a pour mission de mobiliser des risque-tout résolus à bafouer les lois en douceur. Ils furent 8 000 à oser lézarder sur une plage « blanche », circuler sans laissez-passer ou sauter dans un bus « blanc »... Cela n'a l'air de rien. Pourtant, à les bafouer, ces lois, on joue, sinon sa vie, du moins sa liberté. C'est ce qui arrive à Nelson, qui, pour n'avoir pas respecté le couvre-feu, fait son premier séjour en prison.

Plus l'ANC revendique, plus les Blancs campent sur leurs positions. Fameux pour ses brillantes plaidoiries, l'avocat Mandela et 156 membres de l'ANC sont arrêtés, à la fin



des années 1950, pour avoir participé, entre autres activités, à l'élaboration d'une charte de la liberté exigeant la suppression de l'apartheid. Assigné à résidence, Nelson est acquitté au terme d'un long procès, en 1961, date à laquelle il entre dans la clandestinité.

La mise en place de l'apartheid



Martin Luther King (1929-1968)

au racisme. C'est seulement après des années de lutte non violente, sous la conduite de Martin Luther King, que la ségrégation sera enfin interdite aux États-Unis dans les années 1960.

En Afrique du Sud, en 1948, le Parti national afrikaner sépare donc en toute légalité la population de couleur – les *Colored People* – de la population blanche, au pouvoir. Cette dernière ne représente cependant que 21 % en 1950, contre 67 % de Noirs, 9 % de Métis et 3 % d'Indo-Asiatiques. La politique d'apartheid s'est construite avec le temps. Elle est principalement due aux Afrikaners (60 % des Blancs en Afrique du Sud en 1950, les autres 40 % sont des Blancs d'origine anglaise). Eux-mêmes dominés économiquement par la société anglophone et touchés par une certaine pauvreté, les Afrikaners voient dans les ethnies noires locales des concurrents. Obsédés par leur survie, ces Blancs ont donc peu à peu mis en place une politique de ségrégation pour préserver leurs

L'apartheid* (mot afrikaner signifiant « séparation ») va officialiser en plein milieu du xx^e siècle des pratiques politiques, sociales et économiques discriminatoires fondées sur des critères raciaux. C'est la ségrégation raciale. Celle-là même qui est sur le point de disparaître à l'autre bout du monde : effectivement, la ségrégation envers les Noirs existe dans le sud des États-Unis depuis la fin de la guerre de Sécession en 1865, qui a mis fin à l'esclavage, mais pas



Reconstitution de la ségrégation raciale au musée de l'Apartheid de Johannesburg

étant réservées aux Noirs ou aux Blancs (1950). Puis dans le monde du travail : le droit de grève est supprimé pour les travailleurs noirs (1953) ; certains métiers leur sont interdits (1956). Les citoyens noirs ont l'obligation de présenter un passeport intérieur, proche d'un laissez-passer, pour se déplacer dans le pays hors de la zone de résidence qui leur a été imposée (1952). Enfin, des petits États, très pauvres, appelés bantoustans sont créés pour y regrouper les ethnies noires. C'est une vie de souffrances pour la grande majorité des Sud-Africains.

privileges et ce, dès l'indépendance du pays en 1910. Très vite, des lois ont exclu les Noirs de la plupart des élections (1910) ou interdit d'être propriétaires terriens en dehors de certaines zones. Après 1948, tout s'accélère. La ségrégation s'étend à la vie quotidienne : les lieux publics comme les toilettes ou les fontaines sont séparés (1949), des zones d'habitation sont prédéfinies comme